



## COMMUNE DE COISE

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12/01/2023 à 20h30

#### Liste des délibérations prises au cours de cette séance

Conformément à l'article L.2121-25 du code général des collectivités  
Territoriales

Le conseil municipal de Coise, qui s'est réuni le 12 Janvier à 20h30 à la  
mairie, sous la présidence de Mr Philippe BONNIER, maire, a pris la décision  
suivante :

N°de la délibération	Objet de la délibération	Résultat du vote
01.01.23	SALLE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE – REVISION DES TARIFS	Approuvé à l'unanimité

Le Maire,  
Philippe BONNIER



Mise en ligne sur le site internet le : 18.01.23  
Affichée le : 18.01.2023